

Concours MOVE-EAT

1. Critères de participation

Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure domiciliée en Belgique au moment du concours.

2. Modalité de participation et sélection des gagnants

Les modalités de participation sont les suivantes:

Les participants devront identifier des acteurs en visionnant des vidéos qui leur seront proposées sur le site internet suivant: www.move-eat.be

Les gagnants, 3 francophones et 3 néerlandophones, seront tirés au sort.

3. Dates et durée du concours

Les participants peuvent s'inscrire jusqu'à la fin du concours.

4. Gain

Le gain du présent concours est un coaching personnalisé "santé et nutrition" Ce dernier est personnel, incessible et non susceptible d'échange.

5. Modalités d'avertissement des gagnants

Les gagnants seront avertis de leur gain par email.

6. Identification du gagnant

Le gagnant accepte de se prêter à des opérations promotionnelles diverses notamment des interviews, des prises de vues ou encore des citations de son nom (presse écrite et audiovisuelle; Internet).

7. Limites particulières

Le personnel du CRIOC ou toute personne impliquée dans la mise en place du concours ne peut participer au concours, que ce soit personnellement ou par l'intermédiaire de membres de sa famille ou de cohabitant résidant sous le même toit.

8. Modalités de réclamation

Toute contestation ou réclamation relative au concours est à envoyer par lettre recommandée au CRIOC à l'adresse suivante, 20 Bvd. Paepsem, 1070 Bruxelles à l'attention de M. Marc VANDERCAMMEN, Directeur Général.

9. Demande d'information relative au concours

Tout complément d'information peut être obtenu gratuitement sur le site internet précité ou auprès de Mme Mélanie DUTAT au 02/547 06 04.

11. Formule d'adhésion et de communication du règlement du concours

Le fait de participer au concours du CRIOC implique l'adhésion au présent règlement.

Le présent règlement - publié sur le site internet précité - est communiqué à toute personne qui en fait la demande écrite.

12. Données à caractère personnel

Toutes les données à caractère personnel (nom, adresse et coordonnées téléphoniques des participants) sont conservées par le CRIOC dans le seul but du déroulement du concours. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, tout participant peut à tout moment obtenir gratuitement l'accès aux données à caractère personnel le concernant et obtenir la rectification de celles qui seraient inexactes, incomplètes ou non pertinentes.